

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

HABILLEMENT – TECHNIQUES D'EXECUTION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 521112U11D2</p> <p>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 501</p> <p>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2011,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

<p style="text-align: center;">HABILLEMENT – TECHNIQUES D’EXECUTION ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION</p>

1. FINALITES DE L’UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux nécessaires à la réalisation de vêtements de qualité de type pantalon, chemise, robe, vêtement en matière extensible.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Réaliser un exercice technique simple et de qualité en appliquant les techniques élémentaires de coupe, découpe et exécution appropriées.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement – Techniques élémentaires » code 521111U11D2 de l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ DE FORMATION

1. <u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Habillement – Techniques d'exécution	CTPP	D	192
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	48
Total des périodes			240

4. PROGRAMME

TECHNOLOGIES DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION
<i>L'étudiant sera capable, en identifiant et en utilisant le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées,</i>		

d'utiliser, de sélectionner les matières et d'en spécifier les principes d'entretien ;

de sélectionner par rapport aux matières :

- ◆ entoilage et renforts :
 - tissé, non tissé,
 - thermocollant, renforts divers,
- ◆ mercerie ;

de sélectionner, d'utiliser et d'entretenir le matériel :

- ◆ matériel de piquage :
 - machine à coudre : piqueuse surfileuse, surjeteuse-raseuse,
- ◆ matériel de repassage :
 - matériel de type courant,
 - matériel de type industriel suivant possibilités : table chauffante, aspirante
 - ... ;

d'utiliser et de sélectionner les techniques de repassage :

- ◆ sur forme,
- ◆ des pièces travaillées,
- ◆ d'un produit assemblé,
- ◆ d'un produit fini ;

d'identifier et d'utiliser les fiches techniques

de détails, d'ensembles :

- ◆ décoder les symboles, les schémas ;
- ◆ appliquer les instructions de travail :
 - plans,
 - fiches techniques ;

d'organiser son travail en appliquant :

- ◆ les règles d'OST,
- ◆ les règles d'hygiène,
- ◆ les règles de sécurité,
- ◆ les facteurs ergonomiques ;

de développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin :

- ◆ sélectionner un modèle suivant la mode, la conformation, l'âge, l'usage et le budget ;
- ◆ choisir des accessoires en

en coupe

de prendre des mesures :

- ◆ classer les différentes mesures :
 - longueur,
 - largeur,
 - contour ;
- ◆ situer les points anatomiques spécifiques à l'habillement :
 - parties du corps,
 - points anatomiques ;
- ◆ prendre les mesures sur corps pour :
 - la jupe,
 - le corsage,
 - la manche,
 - le pantalon ;

d'utiliser des patrons de base de taille standard :

- ◆ identifier les pièces ;
- ◆ choisir la taille ;
- ◆ relever les gabarits ;
- ◆ adapter aux mesures et aux conformations personnelles ;

de modifier des patrons de base et de ligne de taille standard adaptés aux mesures personnelles :

- ◆ inscrire et développer un patron simple :
 - corsage, manche,
 - jupe,
 - pantalon,
- ◆ suivant la mode, modifier par évasement, fronces, godets, plis, croisures, parmentures, découpes... ;
- ◆ déplacer et transposer des pinces ;
- ◆ tracer les éléments d'achèvement :
 - enformes,
 - doublures,
 - entoilages ;

de relever des patrons de modèle :

- ◆ tirer la taille choisie de la souche de gradation présentée par le professeur ;
- ◆ relever occasionnellement

de réaliser des vêtements (à titre indicatif)

- ◆ pantalon, bermuda
- ◆ chemisier, chemise, gilet
- ◆ robe,
- ◆ jupe élaborée, jupe-culotte,
- ◆ vêtement simple en matière extensible (jersey): T-shirt, robe,...
- ◆ autre vêtement "mode", "classique", de même type

techniques d'assemblage

en fonction des vêtements,

d'assembler des coutures :

- ◆ partie plate / partie courbe,
- ◆ dans la matière extensible ;

de réaliser des ceintures :

- ◆ droites ou en forme,
- ◆ fantaisie ;

de réaliser des poches :

- ◆ appliquées,
- ◆ obliques,
- ◆ dans une découpe ;

d'exécuter des bas de manches

- ◆ bande en forme,
- ◆ poignets,
- ◆ bord côte,
- ◆ volants,

de monter des manches :

- ◆ à plat et en tubulaire ;

d'exécuter et monter des cols :

- ◆ droit,
- ◆ chemisier rabattu,
- ◆ chemisier avec pied de col ;

techniques d'achèvement

de finir les bords droits et en forme :

- ◆ par simple rempli à la double aiguille dans la matière extensible ;

de poser des biais :

- ◆ à plat et à cheval : lignes droites, courbes, en angles... ;

de poser les enformes :

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable de réaliser un ou plusieurs vêtements de qualité, de type pantalon, chemise, vêtement en matière extensible, selon une méthode de travail rationnelle, en exploitant les techniques d'exécution appropriées en particulier :

- ◆ l'adaptation du patron,
- ◆ la sélection et la quantification des matières appropriées,
- ◆ le placement, la découpe et la prise de marques,
- ◆ la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré d'autonomie,
- ◆ le choix pertinent des matières,
- ◆ le niveau de qualité de finition du (des) vêtement(s),
- ◆ le sens de l'organisation,
- ◆ la rapidité d'exécution.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.

Le regroupement éventuel ne se fera qu'avec des étudiants de la même section, avec un nombre maximum de 18 étudiants.